



Offre d'emploi
Inspecteur ou inspectrice en environnement
Direction de l'urbanisme et de l'environnement
Concours 2026-39
Poste temporaire (de juin à novembre 2026)

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est présentement à la recherche d'un inspecteur ou d'une inspectrice en environnement. Relevant de la cheffe de division - environnement, la personne recherchée effectuera les tâches principales suivantes :

- Soutenir les orientations environnementales de la municipalité en réalisant des interventions auprès des citoyens et des industries, commerces et institutions;
- Appliquer la réglementation municipale relative à l'environnement (abattage d'arbres, milieux naturels, pesticides, matières résiduelles, eaux usées, eau potable, nuisances, etc.);
- Recevoir, analyser, émettre ou refuser des demandes de permis et de certificats d'autorisation;
- Effectuer des inspections et enquêtes à la suite de plaintes ou de signalements;
- Recommander la prise de procédures judiciaires nécessaires au respect des lois, règlements et normes; rédiger et émettre les avis ou les constats d'infraction aux contrevenants et en assurer le suivi; préparer les dossiers afin de présenter la preuve et, au besoin, témoigner au tribunal ;
- Rencontrer les contrevenants pour discuter des correctifs à apporter afin qu'ils soient conformes aux divers règlements et lois concernant l'environnement;
- Renseigner le public concernant les règlements et lois relatifs à l'environnement; rédiger, à l'occasion, des textes d'information;
- Maintenir des rapports d'ordre technique entre la Ville et le ministère de l'Environnement pour les dossiers relevant de sa compétence;
- Collaborer à l'élaboration de diverses procédures, effectuer des recherches d'information concernant des dossiers relatifs à l'environnement et faire part de ses propositions de modifications à apporter à la réglementation

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en environnement ou un diplôme universitaire dans un domaine pertinent (domaine de la biologie constitue un atout);
- Avoir minimum trois (3) ans d'expérience pertinente (expérience municipale constitue un atout).

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Bonne connaissance du français oral et écrit;
- Habilité de communication;
- Tact et courtoisie;
- Aptitude à l'analyse et à la résolution de problèmes;
- Capacité de synthétiser l'information;
- Faire preuve d'autonomie et de débrouillardise.

Salaire horaire (2024) : Minimum : 31,95 \$ – Maximum : 40,99 \$

Horaire de travail : 33,25 heures par semaine, lundi au jeudi de 8h15 à 16h30 et vendredi de 8h15 à 12h30.

La Ville possède une Politique de télétravail permettant de concilier travail et famille.

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 10 mai 2026.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.